

Événements

• 30 millions d'euros proposés par le ministère pour le projet de campus numérique

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche soutiendra le projet «UEB C@mpus» à hauteur de 30 millions d'euros. Les collectivités locales, notamment la région Bretagne, devraient également financer ce projet. Le budget global du projet pourrait se situer autour de 60 millions d'euros.

Ce projet breton déposé par l'Université européenne de Bretagne, initialement dans le cadre de l'«opération campus» en avril 2008, a été depuis redimensionné. Il a pour vocation de développer le travail collaboratif en implantant des équipements numériques de très haut niveau sur les sites de formation et de recherche en Bretagne. Ces outils de communication permettront, entre autres, aux enseignants-chercheurs et étudiants de suivre des cours à distance, d'organiser des réunions de travail virtuelles et des conférences grâce à la téléprésence notamment.

«Un projet particulièrement innovant»

Dans un entretien accordé au quotidien Ouest-France [19/11/08], Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, explique que «le projet de campus numérique breton est un projet particulièrement innovant avec ses liaisons en fibre optique, ses cours en ligne... Il s'agit de rendre le virtuel réel, de bâtir une vraie université numérique. De relier des sites éloignés (Rennes, Brest, Lorient, Vannes, Lannion) avec une vraie cohérence pédagogique dans un pôle breton qui bénéficie de la puissance des universités rennaises et des forces de l'université brestoise. Nous allons accordé 30 millions au campus breton.»

• Conférence de la recherche le 8 janvier 2009

Cette conférence constituera la première étape de l'élaboration du plan d'actions stratégique régional pour la recherche en Bretagne. La conférence n'est accessible que sur invitation.



© ENS Cachan. La 1ère étape de la conférence de tiendra à l'ENS Cachan, antenne de Bretagne.

Objectif de l'étape 1 : présenter l'UEB, son organisation, sa stratégie ainsi que ses champs de compétences et d'interventions.

Publics concernés : responsables des unités de recherche, conseils scientifiques et écoles doctorales des établissements membres de l'UEB, personnalités extérieures invitées.

Inscription : elle s'effectue en ligne sur le site de l'UEB (rubrique «Actualités»).

Programme provisoire :

13h00 : Accueil

13h30 : Organisation et stratégie de l'UEB, Bertrand Fortin

13h45 : Inscription de l'UEB dans l'espace européen de recherche (enjeux, défis, instruments), Maurice Baslé

14h00 : Collège doctoral international, Nathalie Bourgougnon

14h25 : Recherches menées en commun

- Signature commune et référencement, Elisabeth Lemau
- Cartographie de la recherche, Pierre-Guy Marnet

15h00 : Pause

15h05 : Outils et appels d'offres (réseaux thématiques de recherche, équipes projets transversaux, chaires internationales, mobilité entrante et sortante), M'hamed Drissi

15h35 : Expériences des autres PRES (Toulouse et Lyon)

16h15 : Débat stratégique

17h00 : Clôture

Informations pratiques «Conférence de la recherche» : Jeudi 8 janvier 2009, de 13 à 17h

Rennes

ENS-Cachan, antenne de Bretagne

Campus de Ker Lann

35170 BRUZ

Brest, Vannes, Lorient et Lannion par visioconférence (sous réserve). Les adresses des sites seront précisées ultérieurement.

Contacts :

- M'hamed Drissi, vice-président du conseil scientifique de l'UEB

T : +33 (0)2 23 23 86 03

M : mhamed.drissi[at]insa-rennes.fr

- Marie Moriset, assistante

F : +33 (0)2 23 44 84 58

M : marie-christine.moriset[at]ueb.eu

Vie de l'UEB

• La région apporte son soutien à l'UEB

Jean-Yves Le Drian, président du Conseil régional et Bertrand Fortin, président de l'UEB, ont signé le 24 novembre dernier un contrat d'objectifs et de moyens portant sur un engagement global de 9,164 millions d'euros répartis entre le Conseil régional (4,415 millions d'euros, et 1,74 million au titre du Feder) et l'UEB (2,898 millions).

Ce contrat traduit la volonté et l'engagement de la Région dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, en particulier en faveur de démarches structurantes qui participent à l'attractivité régionale tant pour les étudiants et les chercheurs que pour les entreprises.

Il engage les signataires pour 3 ans autour de 5 axes stratégiques qui se concrétiseront par la mise en oeuvre de 13 actions majeures :



@ Université de Rennes 2 - Jean-Yves Le Drian et Bertrand Fortin

1/ Favoriser l'émergence et la réalisation de projets structurants

- Animation des réseaux de recherche (*)
- Projets transversaux de recherche (*)
- Formation tout au long de la vie

2/ Soutenir le dispositif de valorisation de la recherche

- Bretagne Valorisation (*)
- Mission pour le développement européen de la recherche en Bretagne (*)

3/ Promouvoir l'excellence de la formation doctorale

- Collège doctoral international
- Favoriser l'ouverture professionnelle des doctorants

4/ Faire de l'UEB un campus multi-sites numérique à ultra haut débit

- Université numérique : les infrastructures (2 millions d'euro - DRRT) (*)
- Université numérique : les services
- Université numérique : les contenus

5/ Offrir une visibilité internationale

- Promotion internationale
- Offrir 3 chaires internationales (*)
- Accueil de grands projets internationaux

() Financement CPER : le contrat d'objectifs et de moyens englobe et complète certaines actions du Contrat de projets Etat-région 2007-2013 et les cofinancements apportés via l'UEB.*

Glossaire

Feder : Fonds européen de développement régional

DRRT : Délégation régionale à la recherche et à la technologie

CPER : Contrat de projets Etat-Région

• L'accueil des étudiants et chercheurs étrangers à Rennes se renforce

Le service d'accueil des étudiants et chercheurs étrangers en mobilité sur le site de Rennes (ex GIP Europôle) s'est renforcé. Ces publics bénéficient de nouvelles prestations depuis la rentrée 2008 : accompagnement individuel des doctorants, suivi de la demande des cartes de séjour pour les étudiants étrangers...

Petit tour des prestations proposées et des nouveautés à venir en 2009.



@ S. Priou

Accueil des chercheurs étrangers

Le service d'accueil des chercheurs étrangers, qui mène également ses activités au titre du Centre Euraxess Services Bretagne, assure diverses prestations :

- aide à la préparation du séjour (envoi d'un dossier de pré-accueil),
- accueil et accompagnement à l'arrivée avec remise d'un pack de bienvenue pour tout chercheur, **quelle que soit la durée de son séjour à Rennes**,
- accompagnement dans les 1ères démarches administratives et services liés à la vie pratique et quotidienne : aide à la recherche d'un logement, ouverture de compte bancaire, couverture santé, droits à la retraite, scolarisation des enfants, etc,
- édition et diffusion du Guide du chercheur et du doctorant étranger (prochaine édition en janvier 2009),
- actions d'intégration linguistique et culturelle, en partenariat notamment avec le CIREFE.

Contact :

Delphine Blot

T : +33 (0)2 23 44 84 56

M : [dephine.blot\[at\]ueb.eu](mailto:dephine.blot[at]ueb.eu)

Accueil des doctorants étrangers

Le nouveau service d'accueil des doctorants étrangers, mis en place en septembre 2008, répond à divers besoins :

- prise en charge du dépôt du dossier «carte de séjour»,
- **accueil individuel personnalisé à l'arrivée à partir de janvier 2009,**
- services divers liés à la vie pratique et quotidienne : ouverture de compte bancaire, couverture santé, droits à la retraite, scolarisation des enfants, etc,
- édition et diffusion du Guide du chercheur et du doctorant étranger (prochaine édition en janvier 2009),
- actions d'intégration linguistique et culturelle, en partenariat notamment avec le CIREFE.

INTERVIEW

Samsul Haimi Dahlan, doctorant malaisien arrivé à Rennes en novembre 2008

Ce scientifique malaisien, non francophone, en doctorat à l'IETR (Institut d'électronique et de télécommunications de Rennes) est arrivé en France en novembre 2008 avec sa compagne et son enfant de 3 ans.

L'UEB l'a accompagné dans sa demande de carte de séjour, pour l'inscription de son enfant à l'école maternelle, pour ses rendez-vous auprès de la CPAM et dans sa demande d'aide au logement auprès de la CAF.

Qu'attendiez-vous de ce genre de services ?

« D'être aidé et accompagné, car je ne connais pas la langue et la culture françaises. »

Avez-vous trouvé les services que vous souhaitiez ?

« Bien plus que je n'espérais ! »

Qu'est-ce que ça vous apporté ? Quelle aide était-ce ?

« Ca m'a aidé à rencontrer des gens, à me familiariser avec l'environnement et le système, ce qui est le plus important car il y a beaucoup de dossiers à maîtriser. Depuis le 1er jour, le service d'accueil des doctorants m'aide à comprendre le «protocole» et les procédures administratives. Nous remercions l'UEB de nous guider à travers tous ces processus car nous ne parlons pas un seul mot de Français. »



© UEB / L. Digoïn

Contact

T : +33 (0)2 23 44 84 50

Accueil des étudiants étrangers

Le service d'accueil des étudiants étrangers propose différents services aux étudiants étrangers arrivant à Rennes :

- accueil à chaque rentrée : organisation d'une journée d'accueil, mise en place de guichets sur les campus de Villejean, Rennes centre et Beaulieu, monitorat d'accueil pour les étudiants d'échange,
- à la rentrée 2008, permanences à Beaulieu, l'Agrocampus Ouest et l'ENSAI pour la constitution et le suivi des demandes de carte de séjour. **Ce service sera étendu à tous les établissements membres du groupement en 2009,**
- édition et diffusion du Guide de l'étudiant étranger et de l'Agenda culturel de l'UEB (organisation d'excursions et de visites culturelles, tarifs préférentiels pour des spectacles),
- cours d'Anglais pour les étudiants étrangers, en partenariat notamment avec le SCELVA.

Contact

Marie-Annick Seraoui
T : +33 (0)2 23 44 84 50
M : marie-annick.seraoui[at]ueb.eu

Création d'un groupement en 2009

En janvier 2009, ce service prendra la forme d'un groupement ayant l'UEB pour établissement support, tout en disposant d'une présidence et d'une direction propres. Cette entité sera composée des universités de Rennes 1 et Rennes 2, de l'ENSCR, de l'IEP, de l'Agrocampus Ouest, de l'ENSAI, de l'ENS Cachan (antenne de Bretagne), de l'INSA, ainsi que de Rennes Métropole et du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

Ce groupement sera aussi chargé de renforcer les services proposés aux étudiants rennais désirant effectuer un stage ou un séjour d'études à l'étranger.

Pour en savoir plus

Le site de l'Europôle universitaire de Rennes : www.isr.ueb.eu (données prochainement consultables sur le site de l'UEB)

• Un nouveau menu «Numérique» sur le site de l'UEB

L'Université européenne de Bretagne, via l'UEB numérique, travaille au renforcement et à l'harmonisation des politiques TIC et TICE des établissements de l'enseignement supérieur breton avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Conseil régional. Elle englobe désormais les actions de l'UNR Bretagne qui a permis depuis 2004 de dynamiser le numérique au niveau de la région.

Au sommaire du menu «Numérique»

Vous trouverez dans ce nouveau menu des informations relatives :

- aux axes de développement de l'UEB numérique,
- à l'organisation stratégique et opérationnelle,
- aux offres de contenu (contenus pédagogiques, plateformes et modules de formation, cours, livres et revues électroniques en ligne, web tv),
- aux offres de service (comité de pilotage référencement, commission e-scolarité, aide à l'intégration des ressources, accompagnement des enseignants dans la production, l'usage et le référencement des ressources, e-documentation, ENT),
- aux infrastructures (réseau très haut débit),
- et à l'accessibilité (Points Etude, salles Carrefour, salles CROUS).

Visionnez également le clip de présentation de l'UEB numérique



• Relevé de délibérations du conseil d'administration du 24 novembre 2008

Le conseil d'administration de l'Université européenne de Bretagne en sa séance du 24 novembre 2008 :

- a accueilli des nouveaux membres :

- Monsieur Nicolas Petit, Cemagref, représentant des organismes de recherche
- Monsieur Jacques Benzerara, remplaçant de Philippe Guérin de l'Université de Rennes 2
- Mademoiselle Marine Cron, de l'Université européenne de Bretagne, représentant des personnels Biatos, et Mademoiselle Vanessa Riollier, suppléante

Le Conseil d'administration compte désormais 29 membres.

- a approuvé le procès-verbal du Conseil d'administration du 6 octobre 2008 sous réserve des modifications demandées

- a voté la délibération n° 2008 – 33 sur l'élargissement des missions de l'Université européenne de Bretagne aux infrastructures numériques : le réseau régional très haut débit

- a approuvé le budget 2009

- a approuvé la DMB n° 2008–03

- a adopté la délibération n°2008–36 sur les mesures sociales et salariales destinées aux personnels de l'UEB

- a adopté la délibération n°2008–37 autorisant la signature d'une convention avec le service social de Rennes 1

- a approuvé la convention avec la Caisse des dépôts et Consignations et du premier avenant et a voté pour l'élargissement de cette convention aux membres associés de l'UEB sous réserve d'acceptation de la CDC

- a adopté la délibération n°2008–39 relative aux relations entre l'UEB, l'Institut Confucius de Bretagne et l'Université du Shandong (Chine) et a missionné Jean Emile Gombert pour la rédaction d'une convention (incluant une antenne à Brest)

- a donné un accord de principe pour autoriser l'UEB à déménager dans un nouveau local (surcoût de loyer mais plus grande surface supérieure à 500 m2)

- a autorisé Bertrand Fortin à intégrer le groupe de travail pour l'étude de la convention d'objectifs des autorités académiques et services déconcentrés de l'Etat pour un ENT consacré à l'Education en Bretagne

Pour en savoir plus

Les délibérations de ce CA sont également consultables sur le site de l'UEB (menu «Présentation», rubrique «Gouvernance»)

• Retour sur la conférence «Jeunes chercheurs en Europe»

Les vidéos des sessions d'ouverture et de clôture ainsi qu'une sélection photographique de la conférence, qui s'est déroulée les 20 et 21 novembre 2008 à Rennes, sont accessibles sur le site internet de l'UEB, rubrique «Actualités».

• Journée d'étude «Patrimoine scientifique en Bretagne» à Brest

Dans le cadre d'une action nationale, les universités de Rennes 1 et de Bretagne Occidentale (membres fondateurs de l'UEB) se sont engagées à favoriser la mise en place d'un réseau «Patrimoine scientifique en Bretagne» réunissant tous les acteurs (publics, associatifs...) inscrits dans une démarche de conservation et de valorisation du patrimoine scientifique et technique breton.



Ce type d'événement a été initié par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui a confié au musée des Arts et Métiers - Cnam de Paris une mission de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, en suscitant les initiatives régionales.

Cette première journée d'étude organisée à Brest aura donc deux objectifs principaux :

- aborder la difficile question des méthodes par des interventions de spécialistes du domaine et au travers d'exemples d'actions menées au sein de divers organismes (universités, musées...) et associations en Bretagne,
- présenter un projet de GIS (Groupement d'intérêt scientifique) breton destiné à fédérer les acteurs de la sauvegarde, de la conservation, de la valorisation et de la recherche dans le domaine du patrimoine scientifique.

«Patrimoine scientifique en Bretagne»

Mercredi 17 décembre 2008 à partir de 9h

Océanopolis

Port de plaisance du Moulin Blanc

Brest

Inscription : 15 euros (café et déjeuner compris)

Tous publics

Inscription et renseignements

Sylvain Laubé (PaHST/UBO) : [sylvain.laube\[at\]bretagne.iufm.fr](mailto:sylvain.laube[at]bretagne.iufm.fr)

• Un laboratoire de l'INSA Rennes lauréat de Trophée INPI de l'innovation 2008

L'équipe INSA (membre fondateur de l'UEB) du laboratoire Sciences chimiques de Rennes a reçu le 28 novembre dernier le Trophée INPI de l'Innovation pour l'ensemble de son activité et de sa stratégie en propriété industrielle dont le projet OLNICA (marqueurs anti-contrefaçon) constitue un résultat probant.

Constitués de microparticules luminescentes, les marqueurs anti-contrefaçon OLNICA réagissent aux rayons UV et sont facilement identifiables, permettant ainsi l'authentification rapide d'un produit.



@ INSA

Vincent Carré (Institut national de la propriété intellectuelle) et Olivier Guillou (Directeur du laboratoire SCR/MI-INSA)

L'une des priorités de l'équipe est la valorisation des résultats de ses recherches fondamentales. Certains composés issus de la recherche fondamentale peuvent présenter des propriétés de luminescence et de stabilities thermique et chimique telles qu'il est envisageable de les utiliser comme marqueurs de matériaux et lutter ainsi efficacement contre la contre-façon.

Deux brevets ont été déposés sur ce sujet dont un licencié à un industriel pour la commercialisation de composés sous la marque Spytag® ; l'objectif étant de créer une entreprise chargée de la production du marqueur et de l'authentification des produits marqués. Soutenu par Bretagne Valorisation®, ce projet a donné lieu à la création d'une business unit au sein de l'INSA de Rennes en décembre 2007, baptisée OLNICA.

Pour en savoir plus

Le site de l'INSA de Rennes : www.insa-rennes.fr

Agenda

• A retenir

Conférence de la recherche : 8 janvier 2009 à l'ENS Cachan, antenne de Bretagne, à Rennes (de 13 à 17h)

Conseil scientifique de l'UEB : 9 janvier 2009 à Rennes

Conseil d'administration de l'UEB : 26 janvier à Brest (Telecom Bretagne)

Prochain numéro en janvier 2009

Directeur de la publication
Bertrand Fortin : president@ueb.eu
Responsable communication
François Berthet : francois.berthet@ueb.eu
Rédacteur - Webmaster
Laurent Digoïn : laurent.digoïn@ueb.eu

